



## Lyceen en situation irrégulière en France

Par **nina2090**, le **22/03/2015** à **10:09**

Bonjour alors ma mere a eu un cancer et elle a obtenue un titre de sejour de 6 quelle renouvelle a chaque fois en 2011 pour se soigner ici en France et moi et mon frere nous sommes restés en Algerie chez nous avec papa .. en Juillet 2014 papa nous a ramener puis il nous a abandonné t il est rentré seul ma mere a du se debrouiller elle a trouver du travail et un appartement grace a ma tante qui nous a beaucoup aide et puis on a galère pour les inscriptions scolaires mais on a fini par trouver des lycees qui nous ont accepter mon frere avait 13 a la rentre et en mars 2015 vas en faire 14 et moi je suis venu j'avais 16 ans j'ai fais mes 17 ans en septembre 2014 et je vais faire mes 18 ans en sep 2015 je suis en classe de 1 bac pro je suis parmi les premiers de ma classe et j'ai eu des félicitations pour le premier semestre .. notre visa est mort il ya 2 mois moi et mon frere on est en situation irrégulière tandis que ma mere a le titre son sejour et elle ne pas voulu nous declarer a la préfecture par peur d'expulsion je voudrais savoir toutes les démarches qu'on pourrait faire moi et ma soeur pour regulariser notre situation ? Que dois ton faire ? J'ai aussi peur de ne pas pouvoir passer mon bac car je n'ai pas de titre de séjour

Par **marionduval**, le **07/04/2015** à **18:26**

Bonjour,  
Essayez de vous rapprocher au plus vite de l'association du Réseau d'Education Sans Frontières(RESF) ou d'une antenne de GISTI dans votre ville. RESF aide souvent les parents d'enfants étrangers scolarisés en situation administrativement délicate pour leur régularisation.  
Bon courage à vous!